

La fusion des sociétés carolos

J.De.

Mis en ligne le 30/03/2012

La Ville a commandé une étude afin d'analyser les forces et les faiblesses. Deux sociétés connaissent des difficultés financières et structurelles.

Cinq sociétés de logements sociaux sont concernées par un audit commandé à des consultants par la Ville, et Éric Massin, l'échevin du Logement de l'époque. La Carolorégienne, le Foyer marcinellois, le Logis moderne, le Val d'Heure et Versant-Est gèrent 10 000 logements sociaux.

Mais est-il nécessaire d'avoir cinq structures différentes sur un même territoire ? C'est ce qu'ont voulu savoir les responsables communaux. *"On voulait effectuer une analyse structurelle et financière de ces infrastructures"*, insiste Ingrid Colicis (PS), la nouvelle échevine du Logement.



J. Delforge

L'intérêt du rapprochement de ces sociétés serait avant tout économique. Mais le souci est que la structure et la situation financière des cinq entités sont très différentes. *"Il y a deux sociétés qui connaissent des soucis à ce niveau. Le Foyer marcinellois et la Carolorégienne travaillent dans d'anciens pavillons. Ils ont également un public plus défavorisé. Il n'est pas donc pas simple pour eux de récupérer les loyers, par exemple."*

L'échevine a reçu le rapport des consultants. Mais il doit encore être présenté devant les responsables politiques de la Ville. *"Le but sera de voir s'il est préférable d'opter pour une fusion totale, partielle ou si la situation reste en état"*.

Fadel Azzouzi, le responsable de la Carolorégienne, résume assez bien l'avis des cinq sociétés de logements sociaux concernées par cet audit : *"Sur le fond, cela peut être une bonne chose. Mais il y aura certaines conditions à respecter. Cette fusion ne doit pas se faire au détriment du personnel et des locataires. Il ne faut pas tout fermer pour n'avoir qu'une seule antenne. Chaque société a son fonctionnement et son organigramme. Maintenant, pour aller chercher des subsides, le fait de représenter 10000 logements donnera plus de poids à nos demandes."*

Il ne reste plus qu'à attendre les résultats de l'étude et l'attitude de la tripartite

Si cette étude rencontre l'aval du Collège, l'unique société de logements de Charleroi serait la plus grande de Wallonie.